



Organisation et ressources humaines en 2023.

Service d'urgences adultes du CH du Mans

Sarthe

Ce document restitue les éléments issus d'une enquête auprès des services d'urgences de la région visant à recueillir des données sur l'organisation et les ressources mobilisées en 2023 : moyens humains, filières, plateaux techniques...



65 035 passages en 2023

Source RPU



3 080 sorties SMUR

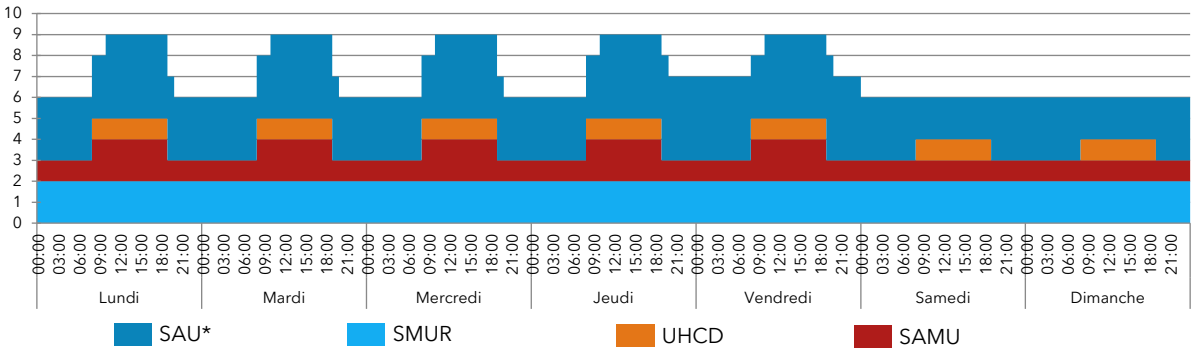


Durée médiane de passage : 6h22

Source RPU

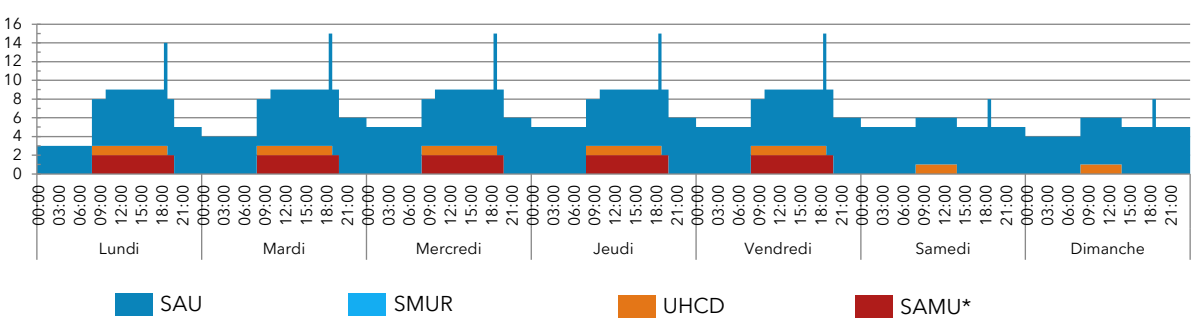
RESSOURCES MÉDICALES

Médecins (semaine du 12 au 18 juin 2023)



* Un poste mutualisé avec le SMUR la nuit (19h-8h).

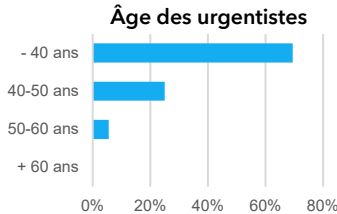
Internes (semaine du 12 au 18 juin 2023)



* Postes mutualisés SAMU et SMUR pour les deux internes.

Effectifs médicaux annuels moyens en 2023 (en équivalent temps plein)

14,59 urgentistes
0,2 non-urgentiste



21,24 internes

Organisation des gardes

Nombre moyen de gardes par mois par médecin senior : 6

Participation d'autres médecins de l'établissement ?

☐ oui, régulièrement ☒ oui, occasionnellement ☐ non

Présence d'internes toutes les nuits ?

☒ oui, 7 nuits/7 ☐ oui, 5 à 6 nuits/7 en moyenne ☐ oui, moins de 5 nuits/7 ☐ non

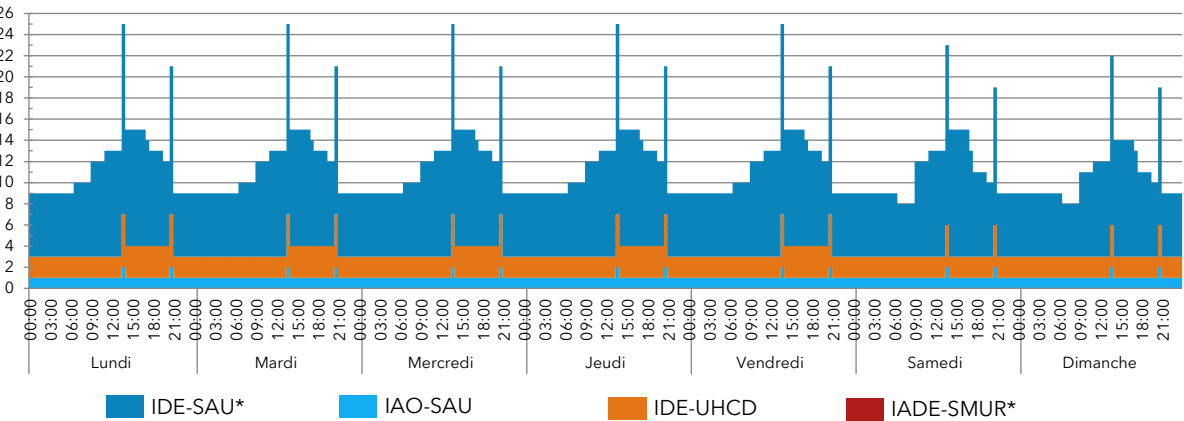
Recours à l'intérim en 2023 ?

☐ oui, régulièrement ☒ oui, occasionnellement ☐ non

(336 heures en 2023)

RESSOURCES PARAMÉDICALES

IDE et IAO (semaine du 12 au 18 juin 2023)



* SMUR composé uniquement d'IADE, il n'y a pas de postes mutualisés SAU/SMUR.

Effectifs paramédicaux annuels moyens en 2023 (en équivalent temps plein)

- 3,4** cadres

75,05 infirmiers

45,9 aides-soignants
- 6,10** secrétaires médicales

1,30 agent administratif



ORGANISATION

Accueil et tri

Agent dédié à l'accueil

☐ le jour

☒ H24

☐ non

IAO

☐ le jour

☒ H24

☐ non

si oui, autorisé à faire des prescriptions anticipées

☒ antalgique

☐ biologie

☐ radiologie

MAO

☒ le jour

☐ H24

☐ non

si non, fonction assurée par un médecin du service

☐ le jour

☐ H24

☐ non

Tri

☒ Zone dédiée

Échelle utilisée : French

Logiciels utilisés aux Urgences

Logiciel administratif : Logon
Logiciel métier : Orbis



Gestion des lits et tension

Unité temporaire

☒ oui

15

lits

Cogérés par d'autres médecins

☐ non

Bed manager

☒ le jour

☐ H24

☐ non, assuré par le cadre des urgences

(Cellule d'ordonnancement)

Gestion des urgences intrahospitalières par les urgentistes

☐ la nuit

☒ H24

☐ non

Filières d'organisation du SAU

Filière courte (avec du personnel et des locaux dédiés)

☒ le jour ☐ H24 ☐ non Gérée par des médecins urgentistes

Filière classique

14 places en box

SAUV / déchoquage

4 places Gérée par les urgentistes



Zone d'attente arrivée

15 places assises
8 places allongées

Surveillance / zone d'attente départ

9 places

UHCD

22 lits Dans un service dédié

Réorientations

Maison médicale de garde

☒ oui ☐ non

Horaires d'ouverture : 20h-00h, le samedi 12h-00h, le dimanche 9h-00h

Réorientez-vous certains patients vers la MMG ? ☒ oui ☐ non

Centres de soins non programmés à proximité

☐ oui ☒ non

Liste :

Réorientez-vous certains patients vers ces centres ? ☐ oui ☐ non

Filières de spécialités

Psychiatrie

Médecin ☐ le jour ☐ H24 ☒ non

Infirmier ☒ le jour ☐ H24 ☐ non

Soins critiques

☒ Réanimation

☒ USC Gérée par les réanimateurs

Gériatrie

Équipe mobile ☒ le jour ☐ H24 ☐ non
ou avis
téléphonique

Filière AVC

☒ Thrombolyse☒ UNV☒ Télémédecine avec centre spécialisé

Pédiatrie

Accueil ☐ le jour ☒ H24 ☐ non
systématique par (Urgences pédiatriques)
un pédiatre

Zone dédiée ☒ oui ☐ non

Bloc H24 ☒

☒

Plateau technique

Échographe aux Urgences

☒ oui☐ non

Scanner, accès facilité

☐ le jour☒ H24☐ non

IRM, accès facilité

☐ le jour☐ H24☒ non

Interprétation à distance

☐ le jour☒ H24☐ non

Interprétation des radiographies systématique par les radiologues

☐ oui☒ non

Automates de biologie délocalisés aux Urgences

☒ oui☐ non (bilan gazeux artériel)



ACTIVITÉ

Fermeture / accès régulé du service d'urgences

Fermeture en 2023

☐ oui☒ non

En semaine☐ le jour☐ la nuit

Le week-end☐ le jour☐ la nuit

Accès régulé en 2023

☐ oui☒ non

En semaine☐ le jour☐ la nuit

Le week-end☐ le jour☐ la nuit

SMUR

Présence d'un SMUR

☒ oui☐ non

Nombre d'équipes le jour3

Nombre d'équipes la nuit3

Ambulancier dans l'équipe SMUR☐ le jour☒ H24☐ non

Transport infirmier interhospitalier☒ oui☐ non

Activité mutualisée du médecin SMUR au SAU

☒ oui☐ non (mutualisation la nuit d'un médecin du SAU avec le SMUR)

Ligne de SMUR fermée au moins une fois en 2023

☐ oui☒ non

Remplacée par une EPMU☐ oui☐ non

SAMU

SAMU dans l'établissement

☒ oui☐ non

Régulation libérale, hors PDSA

☒ oui☐ non (intermittente)

Régulation libérale, en PDSA

☒ oui☐ non (excepté en nuit profonde)